

2 mai 2022

Ouverture aujourd'hui des mises en candidature aux élections municipales

La période de mise en candidature commence aujourd'hui pour les postes de maire, de conseiller municipal ou régional et de conseiller scolaire pour les élections municipales de 2022. Les formulaires de candidature seront acceptés jusqu'au vendredi 19 août 2022 à 14 h.

Les formulaires sont disponibles en ligne ou vous pouvez prendre rendez-vous pour venir les chercher au Bureau du secrétaire municipal en visitant mississaugavotes.ca/for-candidates/become-a-candidate/ ou en composant le 905 615-3389.

Pour pouvoir se présenter à un poste au sein du conseil municipal (maire/mairesse, conseiller municipal/conseillère municipale ou conseiller régional/conseillère régionale), la candidate ou le candidat doit remplir toutes les conditions suivantes :

- avoir la citoyenneté canadienne;
- avoir au moins 18 ans;
- être un(e) résident(e) de la Ville de Mississauga ou être propriétaire ou locataire d'une propriété à Mississauga ou le (la) conjoint(e) d'un(e) tel(le) propriétaire ou locataire;
- ne pas faire l'objet d'une interdiction en vertu de la [Loi de 1996 sur les élections municipales](#) ou d'une autre loi.

Pour pouvoir se présenter à un poste de conseiller/conseillère scolaire, la candidate ou le candidat doit remplir toutes les conditions suivantes :

- avoir la citoyenneté canadienne;
- avoir au moins 18 ans;
- être un(e) résident(e) de la zone desservie par le conseil scolaire auquel la candidature s'applique;
- ne pas faire l'objet d'une interdiction en vertu de la [Loi de 1996 sur les élections municipales](#) ou d'une autre loi;
- satisfaire à toute autre qualification pour voter au conseil scolaire (par exemple – être catholique ou détenir des droits de langue française).

Des renseignements utiles pour les personnes qui souhaitent présenter leur candidature sont disponibles à <https://mississaugavotes.ca/for-candidates/become-a-candidate/>

Lorsqu'ils sont prêts, les candidats ont deux options pour déposer leurs formulaires de candidature : par voie électronique ou en personne. Pour les deux options, les candidats doivent :

- 1 Remplir la trousse de candidature.
- 2 [Prendre un rendez-vous](#) pour rencontrer un agent électoral, virtuellement ou en personne, et déposer sa trousse de candidature complète (les candidats peuvent également appeler le 905 615-3389).

Communiqué de presse

Ville de Mississauga
300 City Centre Drive
Mississauga (Ontario) L5B 3C1



mississauga.ca facebook.com/citymississauga twitter.com/citymississauga

3 Soumettre vos frais de dépôt (200 \$ pour les candidats au poste de maire et 100 \$ pour les candidats aux postes de conseiller municipal/régional et de conseiller scolaire).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon de présenter sa candidature ou des renseignements généraux sur les élections municipales de 2022, visitez mississaugavotes.ca ou composez le 905-615-VOTE (8683).

-30-

Contact média :

Relations avec les médias de la Ville de Mississauga

media@mississauga.ca

905 615-3200, poste 5232

ATS : 905 896-5151